

## **CAHIER DES CONDITIONS DE VENTE**

CLAUSES ET CONDITIONS auxquelles sera adjugée à l'audience des saisies immobilières du Tribunal de Grande Instance de Nîmes, siégeant au Palais de justice de ladite ville, salle ordinaire desdites audiences, au plus offrant et dernier enchérisseur, et en un lot.

Au jour et heure qui seront ultérieurement fixés, la vente sur saisie immobilière portant sur :

**Sur la Commune de Laudun (30290), 90 rue St Exupéry :**

- **une maison à usage d'habitation de type 4 avec cour et parking cadastrée section AX 61, Lieudit 90 rue de St Exupéry pour une surface de 00ha 01 ca 03 ca tel et ainsi que l'objet des présentes existe, s'étend, se poursuit et comporte actuellement avec toutes ses aisances, dépendances, immeubles par destination sans aucune exception ni réserve sauf à tenir compte de ce qui peut être le cas échéant indiqué au présent acte.**
- **Un tiers indivis de la parcelle cadastrée section AX 63, lieudit 90 rue St Exupéry pour une surface de 00 ha 00 ca 43 ca.**

Sur la mise à prix de 5700 €

Saisie à l'encontre de :

**Madame JOURDAIN Virginie Pierrette Chantal**

Née le 26.10.1980 à la Seyne Sur Mer, de nationalité française, domiciliée 90 rue Antoine de St Exupéry 30290 LAUDUN L'ARDOISE et demeurant actuellement 81 rue des Colibris, Villa F06, 30127 BELLEGARDE

**Monsieur CUTAJAR David Vincent**

Né le 08.06.1972 à Nîmes, de nationalité française, demeurant rue basse devenue avenue du 19 mars 1962, l'Affenadou, 30530 PORTES.

Aux requête, poursuites et diligences de :

**Crédit Immobilier de France Développement**

société anonyme à Conseil d'Administration au capital de 124 821 620 € inscrite au registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro B 379 502 644 dont le siège social est situé 26-28 rue de Madrid à Paris (75384) cedex 08 poursuites et diligences de son Président du conseil d'administration en exercice, domicilié en cette qualité audit siège.

Venant aux droits suite à absorption de sa société fille, le crédit immobilier de France Méditerranée.

Venant aux droits suite à la fusion par absorption du Crédit Immobilier de France Méditerranée par le Crédit Immobilier de France Sud, la dissolution de ladite société et la nouvelle dénomination commune : crédit immobilier de France Méditerranée en date du 15 décembre 2009.

Ayant pour avocat, Maître Christine BANULS membre de **la SCP GUALBERT RECHE BANULS**, avocats au Barreau de Nîmes, demeurant 1 rue Racine – BP 80026 – 30000 Nîmes – lequel est constitué à l'effet d'occuper sur les présentes poursuites de saisie immobilières et leurs suites.

## **ENONCIATIONS PRELIMINAIRES :**

EN VERTU :

**De la grosse en forme exécutoire d'un acte reçu par Me Pierre DEVINE, Notaire associé de la SCP DEVINE ROBIN-DEVINE, titulaire d'un office notarial à Roquemaure, 8 rue de la république contenant prêt.**

Le poursuivant susnommé et domicilié à suivant acte de la SCP PELERIAUX GISCLARD BADAROUX-PELERIAUX, huissiers de justice à Nîmes, 1 rue St Marc fait signifier un commandement de payer valant saisie immobilière en date du 16.07.2019.

**A**

### **Madame JOURDAIN Virginie Pierrette Chantal**

Née le 26.10.1980 à la Seyne Sur Mer, de nationalité française, domiciliée 90 rue Antoine de St Exupéry 30290 LAUDUN L ARDOISE et demeurant actuellement 81 rue des Colibris, Villa F06, 30127 BELLEGARDE

### **Monsieur CUTAJAR David Vincent**

Né le 08.06.1972 à Nîmes, de nationalité française, demeurant rue basse devenue avenue du 19 mars 1962, l'Affenadou, 30530 PORTES.

D'avoir immédiatement à payer au requérant à l'acte, entre les mains de l'huissier de justice, ayant charge de recevoir ou encore entre les mains de l'Avocat constitué, sus dénommé et domicilié.

La somme de :

Prêt à taux Zéro 100000100305161

<b>Capital restant dû au 11.04.2019</b>	<b>17800.00 €</b>
<b>Echéances impayées au 11.04.2019</b>	<b>274.55 €</b>
<b>Sous total</b>	<b>18074.55 €</b>
<b>Intérêts de retards postérieurs au taux contractuels de 5.35 % du 12.04.2019 au parfait paiement</b>	<b>mémoire</b>

Frais de procédure	mémoire
<b>Total (autres mémoires)</b>	<b>18074.55 €</b>
<u>Prêt libre taux fixe PROFILE 100000100022851</u>	
Capital restant du au 11.04.2019	73066.35 €
Echéances échues impayées au 11.04.2019	4272.29 €
<b>Sous total</b>	<b>77338.64 €</b>
Clause pénale (7%)	5365.25 €
<b>Sous total</b>	<b>82703.89 €</b>
Intérêts de retard postérieurs au taux contractuel de 5.40 % du 12.04.2019 jusqu'au parfait paiement	mémoire
Frais de procédure	mémoire
<b>Total (autres mémoires)</b>	<b>82703.89 €</b>

Outre tous frais conséquents faits ou à faire, susceptibles d'être avancés par le prêteur pour le recouvrement de sa créance et la conservation de son gage.

Sous réserves et sans préjudice de tous autres dus, notamment des intérêts échus depuis la date de l'arrêté de compte notifié au commandement valant saisie au jour du paiement effectif, ainsi que du principal, droits, frais de mise à exécution.

La partie saisie n'ayant pas satisfait audit commandement, celui-ci a été publié au service de la publicité foncière Nîmes 2, le 29 août 2019, volume S00055.

L'assignation à comparaître aux débiteur et créanciers inscrits a été délivrée pour l'audience d'orientation du

**Jeudi 12 décembre 2019 à 10h.**

**DESIGNATION :**

Telle qu'elle résulte des énonciations du commandement valant saisie immobilière et sus-énoncées.

Il est en outre annexé le procès-verbal descriptif de la SCP PELERIAUX BADAROUX GISCLARD en date du 06.09.2019 et les diagnostics techniques en date du 16.09.2019.

### **ORIGINE DE PROPRIETE :**

Le bien sus décrit appartient à la Madame JOURDAIN Virginie et Monsieur CUTAJAR David suivant acte reçu par Maître Pierre DEVINE notaire à Roquemaure (30), le 22 septembre 2009, publié au 2ème bureau des Hypothèques de Nîmes, les 04.11.2009 références 3004P02 2009P7279.

Tous les renseignements relatifs à l'origine de propriété sont donnés sans aucune garantie et sans que la partie poursuivante, ou l'Avocat poursuivant, ne puisse en aucune façon être inquiété.

En outre la vente aura lieu aux conditions, charges et clauses suivantes: